



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 novembre 2013 — N° 87

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Conseil québécois du théâtre.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bertrand Poitras.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant l'inauguration d'une usine de première transformation de la fibre de chanvre à Lavaltrie.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant une fusion qui fait rayonner Sherbrooke au Québec.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les entreprises et personnalités beauceronnes de la 15^e édition de la Soirée des Sommets de la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche.

5 novembre 2013

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Semaine du médecin de famille au Canada.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration concernant les lauréats des Grands Prix de la ruralité 2013.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. David Veilleux, premier Québécois à terminer le Tour de France en 100 ans d'histoire.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant la dernière représentation pour la troupe Le théâtre dans la Mitis.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à Marjo.

À 13 h 56, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 10.

Moment de recueillement

5 novembre 2013

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi concernant la Ville de Windsor

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1301-20131105)

Mme Vallières (Richmond) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor.

La motion est adoptée.

M. Bédard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan d'action 2013-2014 du Centre de recouvrement.

(Dépôt n° 1302-20131105)

5 novembre 2013

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2013 par M. Reid (Orford) concernant le financement des organismes de défense collective des droits;

(Dépôt n° 1303-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2013 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) concernant la consignation des bouteilles d'eau;

(Dépôt n° 1304-20131105)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 18 et 26 septembre 2013 par M. McKay (Repentigny), le 26 septembre 2013 par Mme St-Pierre (Acadie), et Mme Roy (Montarville) concernant la demande de subvention pour une salle de spectacle à Repentigny;

(Dépôt n° 1305-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2013 par M. Billette (Huntingdon) concernant le maintien dans leur milieu des élèves en formation préparatoire au travail de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;

(Dépôt n° 1306-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2013 par Mme Proulx (Sainte-Rose) concernant le financement des soins de santé aux aînés dans la région de Laval;

(Dépôt n° 1307-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2013 par M. Trudel (Saint-Maurice) concernant la réglementation de la vente de boissons énergisantes;

(Dépôt n° 1308-20131105)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 19 septembre 2013 par Mme Bouillé (Iberville) concernant la conservation d'un boisé à Saint-Mathias-sur-Richelieu;

(Dépôt n° 1309-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 septembre 2013 par M. Turcotte (Saint-Jean) concernant l'interdiction des techniques et des pédagogies expérimentales dans les écoles publiques primaires québécoises;

(Dépôt n° 1310-20131105)

5 novembre 2013

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 septembre 2013 par M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) concernant l'éducation physique et la santé des jeunes;

(Dépôt n° 1311-20131105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 septembre 2013 par M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) concernant la responsabilité collective envers les aînés du Québec.

(Dépôt n° 1312-20131105)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Dubé (Lévis) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 novembre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1313-20131105)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Ouimet (Fabre) dépose :

Copie d'un document, en date du 29 octobre 2013, intitulé « Peine d'emprisonnement pour outrage au tribunal ».

(Dépôt n° 1314-20131105)

5 novembre 2013

Motions sans préavis

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, présente une motion concernant le Vérificateur général du Québec et l'analyse de la mise à jour économique du ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lessard (Lotbinière-Frontenac), conjointement avec M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, M. Spénard (Beauce-Nord), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les 1 103 maires et mairesses, les 6 967 conseillers et conseillères ainsi que les 13 préfets et préfètes élus lors des élections municipales du 3 novembre 2013;

QUE l'Assemblée nationale souligne l'implication de plus de 13 000 personnes qui se sont présentées à un poste électif;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel et primordial que jouent les élus et candidats au bénéfice de leurs communautés.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Paradis (Brome-Missisquoi) et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant le Vérificateur général du Québec et l'analyse de la mise à jour économique du ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 novembre 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que les difficultés d'accès aux soins médicaux de première ligne pèsent plus lourdement sur les Québécoises en termes d'attente, de responsabilités alourdies, d'épuisement et d'isolement;

QUE l'Assemblée nationale du Québec invite le gouvernement à donner rapidement suite aux six recommandations du Conseil du statut de la femme au sujet de l'accès aux soins médicaux de première ligne pour les femmes, telles qu'énoncées dans son avis rendu public le 10 octobre dernier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers.

5 novembre 2013

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 6 novembre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Dubé (Lévis).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'urgence d'agir dans le dossier des régimes de retraite publics avant la fin de l'année 2013;

QU'elle réponde à l'appel des nombreux élus municipaux du Québec qui réclament davantage de pouvoirs en cette matière et veulent éviter d'augmenter le fardeau fiscal de leurs citoyens;

QU'elle exige du gouvernement qu'il réponde à la demande de l'Union des municipalités du Québec d'appeler le projet de loi n° 497 dans les plus brefs délais et de permettre aux parlementaires d'en débattre.

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 24 octobre 2013, par M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le California Air Resources Board concernant l'harmonisation et l'intégration des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le gouvernement du Québec et le California Air Resources Board concernant l'harmonisation et l'intégration des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 51 minutes 18 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 06 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Après débat, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) à M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, portant sur le sujet suivant : « Le manque de 236 millions au budget des municipalités »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « Son refus d'appeler le projet de loi n° 399, Loi visant à enrayer la maltraitance des personnes vulnérables hébergées dans le réseau de la santé et des services sociaux ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Deux extraits tirés d'un document intitulé *Rapport semestriel des incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins et services de santé au Québec*.
(Dépôt n° 1315-20131105)

À 18 h 25, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, au cours de son intervention M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 67 en annexe)

Pour : **58** Contre : **39** Abstention : **1**

En conséquence, le débat sur la motion proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37 est ajourné au nom de M. Sklavounos (Laurier-Dorion).

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 novembre 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

5 novembre 2013

À 20 h 39, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 novembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 novembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Sklavounos (Laurier-Dorion) :

(Vote n° 67)

POUR - 58

Arcand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bergman (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Billette (PLQ)	Dubé (CAQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blais (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Moreau (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
(Mégantic)	(Hull)	(Fabre)	Trudel (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gautrin (PLQ)	Paradis (PLQ)	(Charlesbourg)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)	
Deltell (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	

CONTRE - 39

Beaudoin (PQ)	Dufour (PQ)	McKay (PQ)	Therrien (PQ)
Bédard (PQ)	Ferland (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Bergeron (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Pagé (PQ)	Trudel (PQ)
Bérubé (PQ)	Gendron (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Blanchet (PQ)	Goyer (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Bouillé (PQ)	Hébert (PQ)	Proulx (PQ)	Villeneuve (PQ)
Breton (PQ)	Hivon (PQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Leclair (PQ)	(Duplessis)	
Cardin (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Champagne (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
Chapadeau (PQ)	Lisée (PQ)	Richer (PQ)	
De Courcy (PQ)	Maltais (PQ)	St-Arnaud (PQ)	

ABSTENTIONS - 1

David (IND)